

Espoirs et attentes fortes des sapeurs-pompiers autour de la mission de réflexion sur l'avenir du volontariat

Groupe de travail installé par le ministre de l'Intérieur

Crédit photo : Olivier Rigaud



Dans le cadre de l'ambition affirmée le 6 octobre dernier par le président de la République, Emmanuel Macron, pour renforcer le modèle français de secours, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a installé à ce jour une mission nationale sur l'avenir du volontariat de sapeur-pompier, première étape dans la déclinaison de cette feuille de route. Son objectif ? Mener, d'ici fin mars 2018, une consultation élargie pour établir un plan innovant et ambitieux pour pérenniser cet engagement altruiste, renforcer son attractivité et ouvrir davantage son recrutement, afin de franchir au plus vite le seuil de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires.

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) salue cette initiative qui répond à une demande qu'elle avait notamment formulée, lors de la dernière élection présidentielle, pour renforcer la force sapeur-pompier et, dans tous les territoires, assurer une réponse de proximité à l'augmentation continue de la demande de secours d'urgence et protéger les populations face aux menaces liées au dérèglement climatique, au terrorisme et aux pandémies.

➤ **Le volontariat : une ressource précieuse à préserver et à renforcer**

80% des sapeurs-pompiers sont volontaires (SPV). Ce sont près de **194 000** femmes et hommes qui ont choisi une façon particulière de servir les autres, en parallèle de leur métier, de leur vie familiale ou de leurs études. Un engagement altruiste qui constitue **la clé du modèle de secours de notre pays.** Ces femmes et ces hommes sont en mesure d'être **disponibles au quotidien partout en France.** Cela est particulièrement vrai pour **le secours d'urgence aux personnes,** qui constitue leur mission première avec **83,5%** des interventions (secours aux victimes, aides aux personnes et accidents de circulation). C'est à travers **ce lien de proximité, ce fort maillage territorial,** que les sapeurs-pompiers sont à même d'intervenir lorsque la vie est menacée, mais aussi **de se mobiliser en masse et dans la durée en cas de crise,** à l'image de l'été dernier lors de la saison exceptionnelle de feux de forêt et des violents cyclones aux Antilles.

Alors qu'il est plus que jamais nécessaire, cet engagement reste fragile. C'est pourquoi la FNSPF salue **cette première avancée** pour soutenir et renforcer le volontariat.

Depuis plusieurs années, des actions ont été menées dans cet objectif. A la suite des travaux issus de la commission « Ambition volontariat » en 2009 puis de l'Engagement national pris au congrès à Chambéry en 2013, des avancées ont vu le jour et ont permis de stabiliser les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires.

Désormais, il s'agit d'aller plus loin et de porter une nouvelle ambition pour massifier le recrutement

des sapeurs-pompiers volontaires. L'objectif ? Dépasser au plus vite le seuil des 200 000 hommes et femmes engagés. En effet, dans un contexte où les demandes de secours et les menaces se multiplient, les ressources sont de plus en plus sollicitées. Leur renforcement est donc nécessaire !

➤ **Une mission nationale : vers un nouveau cycle pour le volontariat ?**

Afin d'impulser une nouvelle dynamique pour le volontariat, la mission sera chargée de mener une consultation avec l'objectif affiché d'aboutir à des mesures concrètes, novatrices et audacieuses pour **rendre le volontariat sapeur-pompier plus attractif et accroître les effectifs**.

Au sein de cette mission, le Président de la FNSPF, Eric Faure, représentera toute la communauté des sapeurs-pompiers de France. C'est à travers leur Fédération nationale que **les sapeurs-pompiers se mobiliseront** pour contribuer par leurs propositions aux travaux de cette mission, dont ils attendent l'impulsion d'une dynamique propre à générer très rapidement des résultats pour « *inventer le volontariat du XXIème siècle¹* ».

➤ **Les sapeurs-pompiers de France : porte-voix d'attentes fortes**

A travers cette commission, la FNSPF veillera à ce que les mesures annoncées permettent :

- **De faciliter l'engagement citoyen au quotidien**, à travers l'amélioration de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires vis-à-vis de leur employeur et de sa compatibilité avec l'évolution des temps de vie ;
- **De préserver le modèle altruiste du volontariat de sapeur-pompier**, en recrutant davantage ;
- De développer l'attractivité et la promotion de ce modèle, pour concevoir « **le volontariat de demain** » en favorisant notamment la diversité des profils et des compétences, qui doit refléter davantage la pluralité composante de la société (notamment les femmes et les jeunes).
- De pérenniser cet engagement en **améliorant le cadre d'activité, la protection, la fidélisation et la reconnaissance de la ressource**

L'ambition de la FNSPF est aujourd'hui, comme le précise Eric Faure, « *d'avancer vers plus d'attractivité, d'engagement, de fidélisation et de reconnaissance. Profitons des atouts de notre monde : sa mobilité, la transformation numérique. Mais aussi des valeurs de fraternité qui animent toujours notre pays.* »

La première vague étant désormais lancée, les sapeurs-pompiers s'inscriront pleinement dans cette nouvelle dynamique, **vers un nouveau cycle de volontariat** ! Ils seront mobilisés pour contribuer au débat et apporter ainsi leur expertise de terrain pour coconstruire un plan d'action concret, innovant et ambitieux **dont ils attendent la présentation à leur prochain congrès national en septembre 2018**.

Pour en savoir plus :

www.pompiers.fr



[@pompiersfr](https://twitter.com/pompiersfr)

¹ Extrait du discours du ministre de l'Intérieur au congrès national des sapeurs-pompiers à Ajaccio en octobre dernier